

Formations 25/26

Masterclass Arthur Perole

Lundi 13 octobre 2025 au vendredi 17 octobre 2025

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant · es maximum

Masterclass en français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT

Tarif individuel : €260 euros HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Arthur Perole s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les: (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par le chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris. Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :







Le programme de formation est certifié et soutenu par :











La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la FAQ sur le site internet de l'Atelier de Paris!

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Lors de cette semaine de masterclass Arthur Perole souhaite traverser avec les participant·es ce qui constitue son travail chorégraphique. Chaque journée débutera avec un échauffement basé sur l'improvisation, le lâcher prise et la possibilité de faire corps avec les autres. Puis les stagiaires traverseront plusieurs modules de travail toujours basés sur l'improvisation et avec un aspect joyeux et ludique : Partant de situation du quotidien, ils et elles expérimenteront des états de corps empruntés au cinéma tel que le slow motion, le bug, le morphing et autres « effets spéciaux corporels ». Dans un deuxième temps ces états de corps seront retranscrits et organisés dans des romans photos au scénario inventé par les stagiaires. Enfin un travail mêlant corps et voix sera développé. La voix sera utilisée pour débattre à plusieurs, se confier, se raconter. Puis des jeux d'accumulations de corps et voix viendront se mettre en place afin de travailler une certaine absurdité et humour propre au travail d'Arthur Perole.

Déroulé :

Les matins : échauffements pendant 1h puis travail technique sur les différents états de corps

empruntés au cinéma.

Les après-midis : mise en situation de ces états de corps avec différents ateliers. Pratique des

matières corps et voix avec des consignes d'accumulations augmentant chaque jour.

Objectifs

1/ Appréhender les différents états de corps traversé

2/ Appréhender la prise de parole de façon simple, honnête et confiante

3/ Appréhender le lâcher prise par une accumulation de consignes et de médium (corps + voix)

4/ Intégrer dans sa pratique de l'improvisation l'humour, le second degré, l'absurde

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant es :

Développement leur réseau et de leurs relations

Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel

Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

Espace : studio de danse avec tapis

Matériel hi-fi, micros, instruments

Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.

Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films

Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios

Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison

Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et

disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation,

accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de Arthur Perole

Arthur Perole fonde la CompagnieF en 2010 pour y développer ses propres projets : implantée à

l'origine à Mouans-Sartoux, elle est installée depuis 2017 à Marseille.

Arthur Perole interroge les modes relationnels entre chorégraphe, danseur et public sur le principe

du vivre ensemble et du rassemblement. Il invite le spectateur à partager une expérience jusqu'à

l'inclure dans le processus chorégraphique, et lui offre les outils pour mieux appréhender la danse.

Ainsi ont pris forme Stimmlos en 2014, Scarlett en 2015, Rock'n Chair en 2017, Ballroom en

2019, FOOL en 2018 (performance pour espace atypique), La BOUM BOOM BUM (une fête

artistique), Nos corps vivants en 2021 (solo), RÊVES en 2022 (série documentaire coréalisée avec

Pascal Catheland) et *Tendre Carcasse* en 2023.

Parallèlement à ses projets artistiques, il est interprète pour la chorégraphe Joanne Leighton,

Radhouane El Meddeb, Tatiana Julien et il collabore au théâtre avec Vincent Goethals, Wajdi

Mouawad et Edith Amsellem.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est

d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de

production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du

spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus

important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :







Le programme de formation est certifié et soutenu par :









